

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Les tergiversations de Constantin auraient pris fin. Une solution favorable à l'Entente est imminente. Ce que dit M. Venizelos. — Sur les fronts. La lutte est intense sur l'Isonzo. — La situation s'est améliorée en Serbie.

Il semble bien que Constantin, mis au pied du mur par les Alliés, ait capitulé. Sous quelle forme, on ne nous le dit pas ; mais les télégrammes d'Athènes, que nos dirigeants laissent passer, affirment que la solution favorable à l'Entente est bien près d'être définitive. M. Denys Cochin et lord Kitchener ont certainement par leur tact, leur habileté... et leur fermeté aussi, exercé la plus heureuse influence sur les décisions du Cabinet hellène.

La Grèce serait disposée, aujourd'hui, à faire aux Alliés toutes les concessions possibles à la condition que l'exécution des promesses grecques fût facilitée par l'accroissement des contingents débarqués à Salonique.

En somme, Athènes ne demande qu'à marcher, à condition d'être garantie contre les menaces germano-bulgares.

C'est que la majorité du pays pense comme le grand homme d'Etat Venizelos qui vient de faire au correspondant du Times les intéressantes déclarations suivantes :

Je ne suis pas un stratège, mais deux choses me semblent très claires : c'est d'abord, que les Allemands finiront nécessairement par être vaincus, parce que les réserves dont ils tirent leurs ressources sont beaucoup plus faibles que celles dont les alliés disposent. En fait, les Allemands ont déjà dépassé le point culminant de leur force, quoiqu'ils soient encore assez puissants pour prolonger la lutte.

En second lieu, il me semble que le terrain de la lutte dans les Balkans offre des avantages appréciables aux alliés. Leur position dans l'Ouest doit être assez forte pour leur permettre de tenir et d'envoyer en même temps des forces importantes dans les Balkans. Plusieurs avantages résulteront d'une campagne balkanique entreprise avec des effectifs très nombreux. Il est important d'abord que vous priviez l'Allemagne des réserves d'hommes et de matériel qui l'attendent en Turquie. Et l'effet moral d'un succès des alliés serait considérable en Grèce et en Roumanie. De plus, si les alliés réussissent à écraser les Allemands en Serbie, la porte leur est ouverte pour envahir les territoires ennemis à travers la Hongrie...

Un revers des Allemands dans les Balkans aurait aussi, pour eux, un effet des plus sérieux à l'intérieur. On a tant promis au peuple allemand, et il a été si souvent déçu, d'abord avec Paris, ensuite avec Calais, puis avec la soumission de la Russie, après la chute de Varsovie, que si cette nouvelle entreprise, annoncée avec tant de fracas comme l'ouverture de la route vers l'Égypte, aboutissait encore à un échec, le résultat pourrait bien en être désastreux en Allemagne.

La question est parfaitement posée par M. Venizelos.

La diplomatie vient, semble-t-il, de remporter un succès considérable en obtenant des garanties sérieuses. Cela ne suffit pas. Il faut maintenant l'effort militaire qui ne permettra pas à Constantin de se dérober aux engagements qu'on lui a imposés.

« Dégagé des obscurités des jours derniers, dit le *Matin*, la question balkanique est donc maintenant aux mains des états-majors, c'est à eux de la régler en tenant compte des possibilités militaires, et avec une claire vision de l'ensemble de la guerre sur tous les fronts. »

Sur notre front le calme persiste. On se bat sous terre et dans les airs. La journée d'hier a été marquée par

un grand nombre de combats aériens qui ont été favorables à nos aviateurs.

Sur terre on continue, des deux côtés, à accumuler les préparatifs, car il ne faut point s'y tromper, c'est sur notre front, où se trouvent les deux tiers de l'armée allemande, que se livrera la bataille décisive. Nous n'en sommes pas encore là ; mais ce serait sans doute une erreur de croire que l'immobilité se prolongera de longs mois. Les Allemands sont trop intéressés à abrégier la durée d'une guerre qui les ruine et les épuise, pour ne pas tenter, avant le printemps, quelque opération de grande envergure.

La violence de la lutte s'accroît tous les jours sur le front italien.

L'offensive de nos alliés se poursuit heureusement au milieu de difficultés invraisemblables. Les Autrichiens s'efforcent de retarder l'heure de la chute de Goritz par des contre-offensives opiniâtres. A plusieurs reprises, dit le dernier télégramme du général Cadorna, l'ennemi a fait irruption et pénétré dans les lignes conquises par les Italiens, mais il en a toujours été rejeté à la suite de mêlées acharnées. « Nos braves troupes, poursuit-il, n'ont pas cédé un pouce de leurs positions qui étaient couvertes de sang, et, à plusieurs reprises, elles se sont jetées sur l'ennemi à la baïonnette, lui infligeant de lourdes pertes. »

Ces lignes suffisent à établir l'acharnement des combats. Mais il paraît évident que la défense de Goritz est arrivée à son terme. Tous les progrès importants enregistrés par les Italiens, ces jours derniers, démontrent, sans conteste, comme l'écrit le *Temps*, « que l'ennemi ne résiste plus qu'avec peine et qu'il est hors d'état de reprendre l'avantage. »

Et les communiqués autrichiens sont suggestifs sur ce point. Ils font grand étalage des succès en Serbie, mais ils restent à peu près muets sur les opérations de l'Isonzo. L'aveu est catégorique. A moins d'événements imprévus, nos frères latins vont marquer, à brève échéance, leur premier grand succès.

En Russie, l'ère des grandes offensives paraît close. L'hiver est un obstacle aux vastes opérations. Hindenburg doit en prendre son parti : il ne s'emparera ni de Dvinsk, ni de Riga.

Au sud de cette dernière ville nos alliés ont marqué quelques nouveaux progrès.

De Dvinsk au Styr, le calme est complet. Sur le Styr les combats continuent sans apporter aucun changement à la situation des belligérants. C'est-à-dire que les Russes se maintiennent solidement à Tcharlorski qu'ils ont reconquis.

En Galicie on signale quelques opérations assez opiniâtres, à l'avantage de nos amis.

En Serbie, la dernière victoire de nos alliés, puis avec la soumission de la Russie, après la chute de Varsovie, que si cette nouvelle entreprise, annoncée avec tant de fracas comme l'ouverture de la route vers l'Égypte, aboutissait encore à un échec, le résultat pourrait bien en être désastreux en Allemagne.

Ferdinand, confiant dans la promesse du Kaiser, espérait que les vaillants soldats du roi Pierre seraient mis hors de cause en quelques semaines et qu'il pourrait s'emparer de la Macédoine sans aucune difficulté. La réalité est tout autre et la lutte devient pénible pour les Bulgares. Les Serbes se replient, c'est vrai, mais tout en maintenant leur armée en état de reprendre l'offensive au moment opportun. Et les Alliés continuent à débarquer des renforts qui pourront bientôt apporter aux Serbes un concours efficace...

Les gouvernants de Sofia ne sont point sans inquiétude. La joie bruyante que l'on affiche pour les résultats acquis ne supprime point les perplexités, car on comprend fort bien, chez le peuple félon, que ces succès ont de grandes chances d'être éphémères. Le recul de Constantin en est une preuve nouvelle.

Les Bulgares ne sont point au bout de leurs déceptions... A. C.

Sur le front belge

(Officiel). — Faible activité de l'artillerie ennemie. Quelques projectiles sur nos positions avancées et sur quelques points du front.

Notre artillerie a dispersé de nombreux groupes de travailleurs ennemis et exécuté des tirs sur les positions adverses.

Trente dirigeables allemands détruits

Jusqu'à présent, trente dirigeables allemands ont été anéantis.

Ils exécutent un officier fou

Des détails sont parvenus au « Times », sur la mort du lieutenant de vaisseau Hanson, que les Allemands prétendaient être mort au camp de Halle, mais dont la famille avait reçu une lettre remise auparavant à un frère d'armes.

Hanson avait été fait prisonnier à Anvers, en octobre 1914 et emmené malade.

Une nuit, il eut une crise de délire, au cours de laquelle il crut voir les troupes anglaises qu'il prévit de la présence des Allemands. Ce seul fait suffit à le faire condamner et exécuter.

Lord Kitchener annonce la défaite de l'Allemagne

Lors de son passage à Athènes, lord Kitchener a eu l'occasion, en causant avec des personnalités grecques, de faire connaître son opinion sur l'issue de la guerre. Lord Kitchener a reconnu que la déclaration de guerre avait trouvé les puissances de l'Entente incomplètement préparées pour une campagne d'aussi longue durée. Mais il a ajouté que les alliés ont su mettre à profit le temps écoulé, pour compléter leur préparation militaire.

L'Angleterre, a dit le maréchal anglais, aura, en mars prochain 4 millions de soldats sous les armes. Elle sera en état d'armer et de ravitailler 6 millions de Russes. Il faudrait donc être naïf pour croire que la guerre peut être terminée autrement que par la défaite complète de l'Allemagne.

L'ITALIE EN GUERRE

Il n'y a pas eu de nouvelles contre-attaques notables de la part de l'ennemi. La journée s'est passée dans un calme relatif et les Italiens ont pu renforcer solidement les positions qu'ils avaient conquises.

Sur la hauteur du Calvario, à l'ouest de Goritz, l'attaque italienne a continué. La crête a été atteinte et les Italiens se sont maintenus ensuite sous le feu furieux et concentré de l'artillerie ennemie.

Sur le Carso, après avoir repoussé pendant la nuit de faibles attaques de l'adversaire, ils ont repris l'action le matin avec vigueur. Ils ont pris d'assaut un fort retranché près de l'église de San-Martino-del-Carso.

Au total, dans la journée d'hier les Italiens ont fait 93 prisonniers dont 7 officiers.

Tenir « coûte que coûte » à Gorizia

Le commandant de la place de Gorizia a demandé au chef d'état-major l'autorisation d'évacuer la ville ainsi que les forts qui ne sont plus en état de résister. Il a ajouté qu'il craignait d'être encerclé de toutes parts. Le général Hoetendorf a donné l'ordre de tenir à tout prix.

On continue à envoyer des renforts à l'armée qui défend Gorizia. Les pertes autrichiennes sont énormes.

L'action russe

La retraite de l'ennemi dans le voisinage du chemin de fer de Dvinsk à Ponsvitch est due à une avance des Russes dans le district d'Illux, et indique une amélioration pour les Russes de leur position nord-ouest de Dvinsk.

Les Allemands doivent certainement se sentir gênés en observant les événements qui se préparent dans le Sud. Néanmoins, partout où l'on a combattu, sur tout le front la lutte a été extrêmement violente.

On dit que des milliers de poissons, tués par la force de la canonnade, flottent sur les eaux.

Le communiqué monténégrin

(Officiel). — Le 21 novembre, l'ennemi a dirigé de vigoureuses attaques contre notre armée du Sandjak, pour entraver ses mouvements vers ses nouvelles positions, sans y réussir.

Le duel d'artillerie se poursuit sur les autres fronts.

Sur le front serbe

Ces jours derniers des combats se sont déroulés sur la ligne de l'ancienne frontière serbo-turque, principalement sur le front Velika-Planina et le mont Gegovatz. Sur ce dernier point, nos troupes ont infligé une défaite à l'ennemi et lui ont enlevé cinq canons de montagne.

Les Serbes reprennent la ligne Vélés-Prilep

La légation de Serbie confirme le succès des armées serbes sur le front Gegovatz et la prise de cinq canons bulgares. En outre, on annonce officiellement d'Athènes que les Serbes ont récupéré les positions de la ligne Vélés-Prilep et avancent vers le défilé de Babouna pour renforcer les troupes qui s'y trouvent. La situation générale des Serbes, quoique peu satisfaisante encore, n'exclut pas la possibilité d'une retraite vers le Sud et du maintien des communications avec les Alliés.

Notre action à Salonique

La « Gazette de Francfort » constate l'énergie des opérations des alliés et le danger qui menace les Bulgares qui se verront obligés d'envoyer le gros de leurs troupes dans la vallée du Vardar, contre les alliés, au lieu de couper la retraite de l'armée serbe. Ce journal reconnaît que de puissants vapours ont débarqué des contingents fort appréciables, et que les transports de canons et des munitions, se succèdent sans interruption. Il admire ce que les alliés, dans des conditions défavorables, réalisent. Ils se servent de la base d'opérations de Salonique, de façon impeccable.

L'armée bulgare

La Bulgarie a concentré toute son armée contre les forces franco-anglaises. Sur tous les autres fronts, les troupes austro-allemandes remplacent les Bulgares.

La mobilisation a donné 350.000 hommes, mais 100.000 sont déjà éliminés.

Un transport turc coulé avec 500 hommes à bord

Un télégramme de Zurich annonce qu'un transport turc, ayant à bord 500 soldats a touché une mine et a sombré dans la mer de Marmara. Presque tous les hommes, parmi lesquels se trouvaient des officiers allemands ont été noyés.

Les atermolements de la Grèce

Le correspondant du « Daily Mail » à Athènes dit que le gouvernement grec est momentanément décidé à adopter une attitude plus conforme aux désirs des alliés. M. Rhalys, ajoute le correspondant, qui est le plus francophile des ministres, m'a déclaré qu'en cas de retraite des troupes alliées sur le territoire hellène, aucune tentative ne serait faite pour les désarmer.

Un cordon de troupes grecques serait même établi pour assurer leur retraite. Les menaces des Allemands ne changeraient rien. Les canons des alliés étant braqués sur les villes grecques, les alliés pourraient même continuer la lutte sur territoire grec.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 novembre 1915

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre discute le projet de loi sur la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage.

M. Treignier, au nom de la Commission de l'agriculture, appuie le projet.

MM. Ignace, Gobert, de Marçay, Mistral présentent diverses observations.

M. Delanoue, rapporteur du projet, démontre la parfaite légalité de la taxation.

Le rapporteur justifie successivement les différentes mesures pour punir l'acceptation et la dissimulation des denrées, notamment les sanctions prises contre la tentative que ne peut pas l'article 419 du Code pénal.

M. Malvy, ministre de l'intérieur, demande le vote du projet.

Le gouvernement, dit-il, vous demande de lui donner des armes contre les acceptateurs et les spéculateurs, mais il se trouve en désaccord avec la Commission. Il pense que le droit de taxation doit revenir aux maires, et que le préfet ne doit l'avoir que pour certaines denrées et à défaut du maire. Cela est plus conforme à notre droit.

Il serait difficile de taxer nationalement et régionalement certaines denrées dont le prix de revient varie selon le lieu de production. Ou bien le préfet fera un tarif uniforme qui sera injuste, ou il entérinera les décisions des maires, et il ne pourra intervenir dans de certaines communes.

M. Malvy pense que le préfet ne doit intervenir que comme régulateur à défaut des municipalités. Il annonce que le commandement militaire aura le droit aussi de taxer les denrées dans la zone des armées.

Tout en souhaitant que les préfets n'aient pas à taxer, le ministre conclut qu'il n'y a pas de théorie économique qui vaille en regard de la nécessité d'assurer la vie de tous les citoyens.

MM. Lartel, Laval présentent diverses observations et la suite de la discussion est renvoyée à jeudi. Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

LES TAXES

La Chambre a commencé mardi la discussion du projet de loi sur la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation.

De bonnes paroles ont été dites par les divers orateurs qui se sont succédés à la tribune, et notamment par M. Malvy, ministre de l'intérieur.

D'après le projet de loi, ce seront les maires qui auront le droit de taxer les denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage, mais les préfets taxeront directement les denrées « ayant un caractère général, comme le charbon, le sucre, le riz. »

On doit arriver à un résultat sérieux, à la condition toutefois que les maires dans chaque commune, selon une règle à peu près fixe dans tout un département, veuillent prendre les mesures préconisées.

La Commission de l'agriculture a dit, avec raison, que bien des maires « pourraient se laisser influencer » et laisser établir le cours des denrées par des intéressés, gros commerçants, électeurs influents.

Nous n'apprenons rien à personne, en disant que la plupart des mesures, taxes édictées par les maires sont prises d'accord avec les membres du Conseil municipal. Or, dans les Conseils municipaux se trouvent des représentants de commerce, des courtiers, des négociants en gros.

La Commission de l'agriculture, en donnant aux préfets le droit de taxation, libérerait les maires d'une responsabilité que beaucoup n'aiment pas à assumer.

Comme l'a dit, au cours de la discussion générale, M. Laval, « pour résoudre le problème de la vie chère, il faut de l'audace et de l'esprit d'équité. »

Eh ! sans doute, car avec des demi-mesures on n'arrivera, on n'aboutira à rien.

Ainsi le Conseil municipal de St-Etienne l'a compris et il l'a indiqué dans le vœu qu'il vient d'émettre.

Dans ce vœu, il demande que « des modifications soient apportées au projet de loi déposé par le Gouvernement concernant la taxation des denrées. »

Il estime qu'une « taxation prononcée par les maires atteint les denrées trop tard. Les denrées devraient être taxées au moment où elles arrivent chez les commerçants de détail, les producteurs ou approvisionneurs étant les véritables maîtres des marchés et des cours. »

Qu'on le veuille ou non, il faudra bien obtenir un résultat, d'autant que l'hiver se fait très rigoureux et que la pelote amassée par les spéculateurs doit être tout à fait arrondie.

Jeudi soir, la Chambre votera le projet de loi ; et puis nous verrons bien ce qu'il y aura à dire et à faire pour son application.

Propos d'un Cadurcien

L'ai-je lu ? L'ai-je rêvé ? J'aime mieux croire que je l'ai lu. C'est beau comme l'antique, et d'un rare ! Jugez plutôt.

Une femme de mobilisé, possédée comme tant d'autres du démon de l'Allocation, avait sollicité et obtenu d'emarger au budget national. Une commission indulgente ou abusée, avait mis à sa portée cet idéal vulgaire. Elle était donc fonctionnaire à sa façon. Elle touchait et ne faisait rien. Vous avez déjà compris qu'elle était riche.

Mais cette budgétivore était vouée aux esprits ennemis. L'esprit de l'Allocation satisfait, un autre lui livra assaut. Et cet autre, ce fut l'ange du Remords un peu tard venu. Avant d'être sur son secrétaire les inquiétants billets de banque épargnés mois à mois, la digne et honnête dame en eut d'abord la vue et la conscience réjouies. Son premier mouvement, à vrai dire, n'avait pas été le bon. Un démon intermédiaire était venu se loger en son âme entre celui de l'Allocation et l'ange du Remords. Ce troisième occupant n'était autre que le subtil et entreprenant lutin de la

Spéculation qui, d'abord, tint en respect le génie du Repentir. Ardu fut le combat et longtemps incertain. Les jolis bons de la Défense Nationale qu'on pouvait acheter avec cet argent tombé du ciel ! C'était tout profit et le patriotisme, après tout, n'y trouvait-il pas son compte ? « Achète, c'est pour la France ! » lui insinuait le Diabole spéculateur. Et, gagnée à l'argument souverain de la patrie secondée, la petite fonctionnaire sans emploi, mais non pas sans péculé, se parait de ses plus beaux atours pour aller offrir à son pays, contre rentes copieuses, le fruit de ses faciles économies.

Mais dans l'escalier, l'ange du Remords éleva la voix à son tour : « Rentre en toi-même, et rembourse, dit-il. Cet argent est sacré. Si tu le gardes, tu le voles. Tu l'as eu par dol et par surprise. Rachète ta mauvaise action. »

Satan spéculateur reprenait : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder. Au fait, tu n'as rien pris, on t'a donné. Tu as licence officielle de dépenser ces sommes à ton gré. Tromper l'Etat n'est pas tromper. Voler l'Etat n'est pas voler. »

A ce discours déjà si souvent entendu, la noble créature mollissait et descendait quelques marches, entrevoquant par la pensée le guichet tentateur.

L'ange du Remords cependant ne perdait pas courage. « N'écoute pas ce Méphisto et sa morale aussi répandue que scélérate. Voler l'Etat c'est voler tout le monde, et, en premier lieu, les soldats. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Songe aux grandes rivières que font tous les petits ruisseaux subtilisés par toi et tes pareilles. Calcule les douceurs, les capotes, les tricots, et même... et même les fusils, les canons, les aéro et le reste qu'on aurait avec les fonds indument octroyés aux non nécessaires. Tu es Française ? Agis en Française ! Tu as une conscience ? Fais-le voir ! »

Cette fois, notre pensionnée n'hésita plus. Elle achève de descendre l'escalier quatre à quatre. Elle court chez le percepteur et, tout de go, lui rendra liasse de billets bleus qu'elle en avait reçus. On dit qu'il en demeura stupide. Je ne vous dirai ni le nom ni la condition de Phérodine de ce trait digne de Plutarque, au moins.

Sachez seulement qu'elle n'était l'épouse ni d'un Juge de Paix, ni d'un Notaire, ni d'un Maire, ni d'un Conseiller Général, ni d'un propriétaire fortuné. Car vous pensez bien qu'onques Juge de Paix ne se servirait soi-même ; que jamais maire, jamais conseiller général, ne ferait dévier sa puissance politique vers ces larcins publics ; que jamais propriétaire opulent qui, en temps de paix, vivait en rentier, n'aurait attendu la guerre pour escroquer la *prévidente* et en rapporter les dépouilles à sa femme trop délicate pour les accepter.

Convenez que l'histoire méritait d'être contée, par un autre narrateur, certes. Mais j'en ai dit l'essentiel, et tant pis pour le reste qui n'est que littérature.

Je n'apprendrai rien à personne en citant les restitutions de l'An Mille. Nous avons celle de l'an mil neuf cent quinze, la première.

J'en ai été le prosaïque historiographe. Je m'engage à être le *Pindare* de la seconde !

MORT DE M. COCULA

Une douloureuse nouvelle nous parvenait hier pendant le tirage du journal :

Une dépêche de « Paris-Télégrammes » nous apprenait la mort de M. Cocula, Sénateur du Lot, décédé subitement.

Nous n'avons pu annoncer la triste nouvelle que dans la seconde moitié du tirage.

C'est un des meilleurs parmi les défenseurs de l'idée républicaine qui s'en va.

C'est un brave homme qui disparaît.

Au cours de son long passé de lutte pour les idées démocratiques, Cocula a pu avoir des adversaires, dans aucun camp, il n'avait d'ennemi.

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme politique qui a lutté pendant un demi-siècle, en soldat loyal, pour les idées qui lui étaient chères.

Cocula était né à St-Germain en 1843.

C'est dans ce même canton qu'il exerça pendant plusieurs années la médecine vétérinaire. Il ne tarda pas à acquérir rapidement la réputation d'un excellent praticien, en même temps que celle d'un homme de bien, obligeant et serviable au delà de toute expression.

Successivement conseiller municipal, adjoint et maire de sa commune, il fut bientôt choisi par ses concitoyens pour représenter le canton à l'Assemblée départementale où il acquit une autorité qui n'a fait que croître jusqu'à sa mort.

Deux fois candidat au siège législatif de l'arrondissement de Gourdon, il assura en 1893 le succès du parti républicain par son loyal désistement au 2^e tour ; en 1898, malgré le grand nombre de voix qu'il avait obtenu, il fut battu, au scrutin de ballottage, par la coalition de ses adversaires.

Mais le parti républicain devait

rendre justice à son vaillant porteur.

En 1901, à la mort du regretté sénateur M. de Verninac, ce fut M. Cocula que les délégués sénatoriaux choisirent pour représenter le Lot dans la Haute Assemblée.

En 1906, il fut réélu sénateur, et à la mort de M. Pauliac, le Conseil général donna à M. Cocula un témoignage de sympathie et de confiance en le plaçant à la présidence de l'Assemblée départementale.

Depuis cette époque, 1909, ce poste d'honneur lui fut confié à chaque session.

De relations très sûres et très fidèles et d'une franchise quelque peu brutale, Cocula était la bonté même. Son abord, quelquefois un peu rude, cachait un cœur d'or. Il aimait passionnément à faire le bien. Les services qu'il a rendus autour de lui et à tous ceux qui frappaient à sa porte furent innombrables.

Sa mort est une perte pour son canton et pour le département dont il défendit toujours avec intelligence les intérêts.

La perte est grande aussi pour son parti qui fit toujours appel avec profit à son bon sens et à son expérience. Pour nous, qu'il honora de son amitié et qui pûmes si souvent apprécier ses rudes qualités, nous ne saurions céder le sentiment de profonde tristesse que cette disparition nous cause.

Et c'est avec la plus réelle émotion que nous prions les enfants du cher disparu d'agréer l'hommage de nos profondes condoléances. L'assurance de la part très grande et très vive que nous prenons, ici, du fond de l'âme au malheur qui les frappe.

Citation à l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour, nous relevons celle dont a été l'objet notre compatriote M. Malique, sous-lieutenant au :

« A fait preuve de discipline et de sang-froid dans le commandement de sa section de mitrailleuses, pendant les combats de février et de mars, et notamment à la tranchée S. K., où son feu arrêté net une contre-attaque allemande. »

Nos meilleures félicitations.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de :

Duclot (Antoine), du 7^e d'infanterie, originaire de Payzac (Dordogne) ; Laval (André), du 7^e, originaire de Promilhanes (Lot) ; Mercier (Jacques), du 7^e, originaire de la Haute-Vienne ; Rigal (Henri), du 7^e, originaire du Lot ; Savy (Eloi), du 7^e colonial, originaire du Lot.

Un grand mariage

Le capitaine Gondry du 131^e territorial vient de se marier. C'est un grand mariage car il a eu lieu au front tout à fait près des boches et la mariée était la bravement en personne. Aussi on a fait fête aux nouveaux époux. Fleurs, guirlandes, musique, discours ont été mobilisés pour cette sensationnelle cérémonie. Le colonel a félicité dans des termes pleins de finesse et d'émotion le capitaine et Mme Gondry. Le lieutenant Picarel, officier de détail et deux fois officier puisqu'en ce jour il l'était aussi de l'état-civil, a prononcé les paroles suivantes :

Madame, mon Capitaine et cher Camarade,

La guerre a d'aimables surprises. Je croyais ne jamais devoir marier personne, sauf dans ma famille et je vous marie. Je suis Monsieur le maire. Il convient donc que je vous dise mes vœux. z z

Soyez heureux !

Avec une sincérité qui ne saurait être mise en doute par ce temps de guerre, je vous souhaite de longues années de paix.

Je veux aussi vous féliciter tous deux de votre bel acte. A quelques pas de l'ennemi, avec une cranerie qui est le meilleur de notre race, vous affirmez votre foi et vous réalisez dans toute sa plénitude cette union des cœurs d'où naîtra la victoire.

Vous n'avez pas voulu, Madame, vous faire représenter ici à côté du bon et brave officier qui est devenu votre mari. Mais près de lui, devant la ligne de bataille, vous êtes venue en personne. Vous êtes peut-être la première Française qui se soit mariée ainsi.

Nous vous en faisons nos compliments de Français et de soldats.

Madame, mon Capitaine et cher Camarade, agréer encore tous mes souhaits de prospérité, de bonne chance et de bonheur !

Nos compliments à M. et Mme Gondry.

(De l'Echo des Gourbis).

Conseil de guerre du 17^e corps

Audience du 23 novembre 1915

DÉSERTION

Devant le conseil de guerre de la 17^e région, a comparu le nommé Estripeau (Elie), 35 ans, réserviste au 7^e d'infanterie, originaire de Limogne (Lot).

Estripeau est poursuivi pour désertion. Le conseil le condamne à 4 ans de travaux publics.

Une espionne condamnée

Le tribunal militaire territorial n^o 1 siégeant à Genève a condamné à huit mois de prison et 1.000 fr. d'amende une nommée Marie-Thérèse Le Philipponat, trente deux ans née à Cahors, convaincue d'espionnage au bénéfice de l'Allemagne.

Notre triste compatriote a raconté qu'elle avait été arrêtée à Lille par les Allemands, emmenée à Anvers et sommée, sous menaces de représailles envers sa famille, de pratiquer l'espionnage. Elle a affirmé qu'à Anvers se trouvait une école d'espionnage où l'on forme de nombreux élèves.

D'Anvers, la femme fut envoyée à Léopolshöhe, où elle reçut des instructions du premier-lieutenant Michel, juge de district. Elle se rendit dans le nord de la France, à Cherbourg, où elle fit la connaissance d'officiers. Elle alla aussi en Angleterre. Elle fit parvenir des renseignements sur les mouvements des armées belge et française et les stations de sous-marins français. Elle adressait ses lettres à des personnes fictives.

Elle a touché 4.000 francs pour ses services ignobles.

Les pièces démonétisées en circulation

Les pièces de vingt centimes en argent avaient été peu à peu retirées de la circulation depuis quelques années. La monnaie en détenait, par suite une quantité considérable, en attendant leur démonétisation. Le ministre des finances, estimant qu'elles pourraient, à l'heure actuelle, contribuer à atténuer la crise du billon, vient de donner à cet établissement l'ordre de les remettre progressivement en circulation.

N'oubliez pas le numéro de l'arrondissement

L'attention du public est tout particulièrement appelée sur l'intérêt que présente la mention du numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances pour Paris.

L'administration des postes utilisant des auxiliaires pour remplacer les agents mobilisés, cette indication permettra d'éviter des erreurs de tri qui pourraient entraîner des retards dans la distribution.

Les sursis des cheminots

Il a été décidé que tous les fonctionnaires, agents ou sous-agents des six grandes Compagnies de chemins de fer, non gradés, appartenant au service auxiliaire qui se trouveraient sous les drapeaux, et ceux qui ultérieurement pourraient passer du service armé dans le service auxiliaire seraient mis immédiatement à la disposition de leur réseau, quels que soient leur classe et leur emploi. Ces dispositions ne s'appliquent qu'à ceux qui étaient inscrits sur les contrôles de l'affectation spéciale lorsqu'ils ont été mis à la disposition de l'autorité militaire.

Cette mesure a un caractère général. Elle a été prise pour parer aux difficultés de plus en plus grandes auxquelles se heurte l'organisation du service sur les différents réseaux, en raison du manque de personnel.

Le Moratorium

Le Comité central de l'Union de la propriété bâtie de France a voté l'ordre du jour suivant dans sa dernière assemblée générale :

Après avoir protesté contre le maintien des dispositions contenues dans les décrets moratoires relatifs aux loyers, l'Union demande le retour au droit commun, sauf en ce qui concerne les locataires effectivement présents sous les drapeaux ou la famille des militaires décédés. Ensuite, l'Union demande :

1. Qu'il soit fait une assimilation complète entre la dette de loyer et celle des intérêts hypothécaires ;

2. Que pour les impôts des sursis de paiement et des réductions soient accordés aux propriétaires dans la mesure où ils ne recouvrent pas leurs loyers du fait des dispositions prises par les pouvoirs publics ;

3. Que l'intérêt du loyer non payé à son échéance, couru de plein droit au profit de celui à qui il est dû.

Elle invite le Parlement à voter une loi réglant la question des loyers, sans porter atteinte aux droits des propriétaires. Elle insiste avec la plus grande énergie pour que cette loi mette à la charge de la nation le paiement d'indemnités représentatives des loyers qui resteront impayés suite des actes de l'autorité publique.

Les pensions militaires

La Chambre a été saisie par le gouvernement du projet de loi modifiant la législation actuelle des pensions militaires pour infirmités provenant de blessures et de maladies contractées au cours de la guerre actuelle.

Les régimes institués par le nouveau régime sont les suivants :

1^o Dans le calcul de la pension, interviendra la notion du dommage causé par la mort ou les blessures en

s'inspirant de la loi sur les accidents du travail.

2^o La quotité des pensions des blessés sera graduée d'après le taux d'invalidité.

3^o En cas de mort du militaire le droit à la pension sera ouvert, non plus seulement à la veuve ou aux orphelins, mais à défaut de conjoint ou d'enfant aux ascendants.

4^o Les veuves auront droit à une majoration de pension pour les enfants mineurs de seize ans.

5^o Le droit à pension sera ouvert aux enfants naturels reconnus.

6^o Les avants cause du militaire décédé n'auront pas à prouver que la mort est le résultat d'un fait de service, si elle se produit au cours de la campagne ou dans l'année qui suivra la cessation des hostilités.

7^o Des majorations de pensions seront accordées aux blessés pour leurs

enfants nés ou à naître, majorations qui seront servies, pour les enfants, jusqu'à l'âge de seize ans.

8^o Une majoration sera accordée aux aveugles et aux grands blessés de façon que leur allocation viagère soit au minimum de 1.200 francs pour un simple soldat grand blessé.

9^o Des secours seront attribués aux ascendants nécessiteux même dans le cas de l'existence d'une veuve ou d'orphelins.

Contre les journaux de modes boches

Malgré la guerre, un certain nombre de journaux de modes, appartenant à la firme d'un éditeur de Berlin, étaient vendus encore à Paris. Ils portaient, il est vrai, la marque d'un imprimeur d'un pays neutre. Mais divers éditeurs parisiens de journaux

de modes français s'efforcèrent de démontrer que la véritable origine de ces périodiques étrangers n'était pas douteuse. Ils s'adressèrent au parquet de la Seine. C'est ainsi que M. Drioux juge d'instruction, vient d'être désigné pour informer contre ceux qui mettaient en vente les journaux suspects, et les poursuivre, s'il y a lieu, sous l'inculpation de trafic avec l'ennemi.

Obsèques

Les obsèques du soldat SERRE Paul, du 4^e régiment de génie, originaire de St-Paul-de-Caisson (Gard), décédé à la suite de blessures de guerre, auront lieu demain jeudi, à 7 heures 1/2 du matin, à l'hôpital mixte.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 23 NOVEMBRE (22 h.)

Journée calme sur l'ensemble du front, où le brouillard a ralenti l'action de l'artillerie.

Nos batteries ont rapidement réduit au silence l'artillerie ennemie qui tentait de bouleverser nos tranchées de la région de Roclincourt, nos positions entre l'Aisne et l'Argonne ainsi que dans la région du bois le Prétre.

Quelques explosions de mines, sans action d'infanterie, en Argonne, au nord de la Houyette et dans le bois de Malancourt.

ARMÉE D'ORIENT

Après les engagements du 20 novembre sur la rive gauche de la Tcherna, la journée du 21 s'est passée sans combats dans cette région, de même que dans le secteur de Stroumitza.

Communiqué du 24 Nov. (15 h.)

(Transmis au "Journal du Lot" par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

Rien à signaler au cours de la nuit, en dehors de la canonnade habituelle, sauf en Argonne où la lutte de mines s'est poursuivie à notre avantage.

Dans le secteur de Bolante nous avons fait sauter un petit poste allemand.

Dans les Vosges une tentative pour enlever un de nos postes, au nord-est de Celles-sur-Plaine, a complètement échoué.

Pas de changement sur le front.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

Paris, 13 h. 5

Sur le front Russe

AU NORD :

Encore des succès Russes

De Petrograd :

Sur le front de Riga, au nord du lac Sventen, nous enlevons un retranchement ennemi de première ligne.

Au sud-ouest de Dvinsk, l'ennemi passe à l'offensive, mais il est forcé de regagner son ancienne position.

De Dvinsk au Pripet, rien.

AU CENTRE :

Les Russes attaquent avec succès

Sur la rive gauche du Styr moyen, nous attaquons l'ennemi à l'ouest de Kozlineschi.

Une partie de l'ennemi s'enfuit, l'autre est passée par les armes.

Nous avons fait prisonniers 2 officiers, 4.177 soldats.

AU SUD :

L'offensive ennemie échoue

En Galicie l'offensive ennemie est réprimée.

Paris, 13 h. 15

Sur le front Serbe L'ennemi est partout arrêté Les Bulgares sont refoulés

Communiqué serbe :

Sur le front nord entre la Mlava et la Morava, vifs combats. Toutes les attaques sont repoussées.

Sur le front est, dans la direction de la passe est Nicolas, de fortes attaques ennemies sont repoussées.

A Brailvitza, les combats acharnés continuent.

A l'ouest de Garaljevo-Selo, sur la rive gauche de la Mchava, front extrême-sud, les troupes bulgares sont partout repoussées et s'enfuit vers Ichtip.

SUCCÈS SERBES AU NORD D'USKUB LA REPRISE DE VRANIA EST IMMINENTE

Dans la région Vlas-Ina-Vrania nous avons remporté des succès intéressants et repris Pri-Boi.

La reprise imminente de Vrania est probable.

Les Bulgares arrêtés partout

Les troupes bulgares sont arrêtées partout.

En Grèce

Les pourparlers continuent La solution est imminente

D'Athènes :

La note alliée a été remise hier à midi, par les Ministres accrédités, au président du Conseil grec, un peu avant le déjeuner au Palais royal.

La note est faite dans un esprit très amical, de façon que la Grèce puisse répondre rapidement et complètement.

La remise est faite dans une atmosphère absolument cordiale.

Il ne faut pas oublier que les Alliés ne font que demander la confirmation de ce qui leur avait été promis précédemment.

LE MOMENT

ÉTAIT FAVORABLE

Après un malaise quelque peu général, puis ensuite les mesures de précautions des Alliés ; après tous les bruits qui ont couru et... le manque d'approvisionnements, surtout en céréales, les Alliés trouvent en Grèce le terrain bien préparé pour la réussite de leur demande.

La Note exprime le désir d'obtenir une réponse dans le plus bref délai possible.

On croit que celle-ci sera donnée demain.

Constantin laisse entendre

QU'IL CÈDERA

A l'issue du déjeuner, le roi s'est entretenu du contenu de la Note avec MM. Denys Cochin et Guillemain.

Il a laissé pressentir que l'accueil fait à la demande des Alliés serait favorable.

LE RETOUR DE M. DENYS COCHIN

D'Athènes :

M. Denys Cochin compte quitter Athènes à la fin de la semaine.

Il s'embarquera pour Messines sur le croiseur *Hellé* que la Grèce met à sa disposition.

Les Alliés débarquent en forces

De Salonique :

Quatre bateaux pleins de troupes françaises sont arrivés, suivis de cinq autres remplis de munitions, d'aéroplanes et d'automobiles.

PARIS-TÉLÉGRAMMES :

Excellentes nouvelles de Russie, comme d'habitude, mais excellentes nouvelles de Serbie surtout.

La vaillance de ce peuple héroïque semble réserver des surprises.

Les attaques ennemies sont partout arrêtées.

Les Bulgares sont refoulés et nos alliés gagnent du terrain vers Vrania (entre Uskub et Nich), ce qui indique un progrès sérieux.

Au sud d'Uskub, ils repoussent les Bulgares vers Ichtip (est de Velès, nord de Krivolak).

Dans ces conditions, Monastir doit être ABSOLUMENT dégagé !

Et nos troupes débarquent toujours à Salonique. L'avenir est moins noir.

Très, très bonnes nouvelles de Grèce.

L'énergique attitude des alliés semble avoir porté ses fruits.

Le roi lui-même a laissé entendre que les demandes alliées seraient favorablement accueillies par le peuple grec. C'est parfait.

Il faut bien reconnaître que la crainte de la flotte a été salutaire et efficace.

Le résultat est bon, c'est l'essentiel.

Les deux adversaires bornent leur action à des canonnades sans intervention de l'infanterie.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT,